

M. Xavier PATIER
Directeur Général des Services
Ville de Toulouse

Objet : Revendications de la section Cadres

Monsieur le Directeur Général,

Nous souhaitons par le présent courrier attirer toute votre attention sur les difficultés que rencontrent de nombreux cadres de la Ville de Toulouse. Lors de la dernière réunion de la section Cadres FO dans nos locaux, plusieurs revendications ont émergées.

- Gestion des effectifs

Le phénomène d'Absentéisme, déjà important dans la Collectivité, ne s'améliore pas avec le temps. Les managers rencontrent de plus en plus de difficultés dans l'organisation des équipes.

Le choix politique du non-remplacement des départs en retraite exacerbe ce phénomène. Certains services composés majoritairement d'agents proches de la retraite vont ainsi être sérieusement mis en difficultés très prochainement. C'est le cas notamment de la Direction Jardins et Espaces Verts alors que la superficie du domaine à entretenir est en constante augmentation, ou encore du service de l'Etat Civil qui s'est vu dans l'obligation de fermer son accueil public (service Mariages), faute de remplacement des départs.

- Dispositif d'Accompagnement des Managers

Un des leviers de motivation du manager était l'avancement d'échelon au minimum. Avec le protocole PPCR, et la suppression de l'avancement à la durée minimum, il convient de réfléchir sur les moyens donnés aux Cadres pour encourager les agents dont il a la responsabilité.

- Volumes d'heures

Les journées de travail des Cadres s'allongent inexorablement ; Ainsi, aujourd'hui, il est devenu « normal » pour un cadre de finir sa journée de travail à 19h30 (en l'ayant commencé à 8h). Bien entendu, les responsabilités afférentes aux fonctions de Cadres nécessitent une flexibilité horaire, et aucune compensation financière n'est prévue aux titres des heures supplémentaires.

Néanmoins, il nous paraît nécessaire de clarifier ce point rapidement afin de lutter efficacement contre l'usure professionnelle, le mal-être au travail, les situations de burnout, etc.

Nous sollicitons donc votre disponibilité afin de convenir d'un rendez-vous avec des représentants de notre section Cadres ; rencontre qui nous permettrait d'échanger autour de ces points revendicatifs et travailler ensemble à leur amélioration.

Vous remerciant par avance de la suite que vous saurez donner à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Secrétaire Général
André FALBA**



Copie :

M. André THOMAS – DG Modernisation de l'Administration

M. Henri DE LAGOUTINE – Elu en charge du personnel